



Contrat d'objectifs 2016-2019

entre

Le collège Paul-Emile Victor

34, AGDE

et

l'académie de MONTPELLIER

Le collège Paul-Emile Victor d'Agde, représenté par le chef d'établissement

et

L'académie de Montpellier, représentée par le recteur d'académie

Vu

- la loi n°2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, l'article L 421-4 du code de l'éducation
- et les résultats de l'autoévaluation menée par l'établissement,

soucieuses d'une action pédagogique et éducative efficace et cohérente au bénéfice des élèves de l'établissement, les deux parties s'accordent sur les 3 objectifs prioritaires suivants. Ils sont valables pour la période 2016-2019 (quatre années scolaires). Des avenants pourront être rédigés.

Présentation de l'établissement

Depuis la construction de la station balnéaire du Cap d'Agde dans le cadre de l'aménagement touristique du littoral en Languedoc Roussillon dans les années 1970-1980, la commune d'Agde a connu une phase de croissance démographique importante (13.000 habitants en 1982, 25.000 en 2013).

La situation économique de l'agathois est marquée par l'importance du taux de chômage (24%) et des emplois saisonniers, liés au tourisme estival. L'activité touristique est concentrée sur Agde, elle emploie des jeunes, souvent à temps partiel. La population peut atteindre 200 000 personnes pendant la saison d'été.

Le collège Paul-Emile Victor est situé au sud-est du centre-ville, à proximité immédiate du lycée Loubatières. Les élèves du collège proviennent de 8 écoles (18 écoles ou collèges pour les élèves de SEGPA) dont une privé (La Calandrette). 60% sont demi-pensionnaires. Le collège accueille des élèves de la communauté gitane sédentarisée et est fortement mobilisé pour le renforcement de la persévérance scolaire, plus particulièrement en direction des filles en 4^{ème}. Un partenariat est institué avec la ville (PRE). Après 10 ans de gestion par le collège P-E Victor, c'est le collège René Cassin, voisin, qui est aujourd'hui le support de l'atelier-relais.

A la rentrée 2015, le collège accueille 584 élèves, dont 66 en SEGPA. De 2011 à 2015, les effectifs ont baissé (716 élèves en 2011, soit - 132 élèves), du fait d'une baisse des effectifs d'élèves sur l'agathois, d'une modification de sectorisation mise en place en janvier 2014 pour rééquilibrer les deux collèges agathois et du transfert au lycée de la 3^{ème} Prépa pro à la rentrée 2015. Du point de vue de la composition sociale, les PCS se répartissent ainsi : les cadres supérieurs et enseignants représentent 15,6% de la population accueillie (académie 14,3%), les cadres moyens 7,3% (académie 10,2%), les employés, artisans, commerçants, agriculteurs 40,7% (académie 30,1%), les PCS défavorisées 31,5% (académie 40,4%). Le taux de boursiers est de 37,5% (académie 34,4%) dont 12,3% au taux 3 (académie 11,8%).

De nombreux élèves de 6^{ème} arrivent avec un an de retard au collège, retard traditionnellement élevé et qui s'accroît : 17,1% en 2014, 21,5% en 2015 (10,4% dans l'académie, en baisse de 0,7 point).

Le taux de passage sur le parcours 6^{ème}-3^{ème} s'améliore depuis 2013. Le taux d'accès 6^{ème}-3^{ème} enregistre une moins-value en 2015, mais celle-ci est due au départ de la 3^{ème} prépro.

Le taux de réussite au DNB est de 80% (IVAC académie -2).

Le taux d'accès 3^{ème}-2^{nde} (GT+pro) est supérieur à l'attendu (96%, IVAC académie +5) pour la première fois depuis 2011.

Le taux d'accès 3^{ème}-2^{nde} GT 58% (IVAC académie -4) s'améliore et le collège réussit à convaincre les familles de l'importance d'une plus grande ambition (rapport demandes des familles/décisions d'orientation positif).

En 2015-2016, 90% des élèves issus du collège et scolarisés en 2^{nde} GT poursuivent leurs études en 1^{ère} GT (académie 86%), 3,6% sont réorientés en 2^{nde} pro (académie 1,8%) mais seulement 1,2% redoublent (académie 7,4%). 81,3% des élèves scolarisés en 2^{nde} pro poursuivent en 1^{ère} pro (académie 80,7%).

Pour ces raisons, le collège Paul-Emile Victor d'Agde s'attachera à atteindre les objectifs prioritaires suivants :

Objectif n°1 : développer l'innovation pédagogique pour engager l'élève dans la voie de la réussite et favoriser sa motivation, son autonomie et son ambition

Leviers :

- développer l'interdisciplinarité.
- développer la différenciation pédagogique, notamment à l'aide des outils numériques pour mieux répondre à la diversité des élèves accueillis.
- Mettre l'élève en situation de responsabilité pour mieux l'aider à développer ses compétences, à devenir acteur de son apprentissage et plus autonome afin de mieux appréhender sa poursuite d'études.

Indicateurs retenus

- Taux d'accès 6^{ème}-3^{ème} : valeur 2014 : 75% (IVAC académie +3) / valeur cible en fin de contrat : résultat attendu, IVAC positif chaque année.
- Taux de réussite au DNB : valeur 2015 : 80% (IVAC académie -2) / valeur cible en fin de contrat : résultat attendu, IVAC positif chaque année.

- Taux d'accès de la 3^{ème}- 2^{ème} GT : valeur 2015 : 58% (IVAC académie -4) / valeur cible en fin de contrat : résultat attendu, IVAC positif chaque année.

Objectif n°2 : renforcer la continuité des apprentissages de l'école élémentaire au lycée pour construire les parcours avenir et préparer des poursuites d'études et une insertion réussies

- Construire une réelle continuité avec les écoles afin de mieux accompagner les élèves de cycle 3 (Intervention en binôme des deux collèges d'Agde dans les écoles du secteur, poursuite des PPRE passerelle, évaluation...)
- Aider chaque élève à construire son projet personnel et professionnel (aide personnalisée, PPRE, parcours avenir).
- Construire les apprentissages et les évaluations sur les compétences du socle commun.
- Mieux armer les élèves du collège à préparer l'entrée au lycée (visite des lycées, mini-stages, interventions des élèves du lycée vers le collège).

Indicateurs retenus

- Taux de validation du socle commun : valeur 2015 : 81% / valeur cible en fin de contrat : tendre vers 100%.
- Taux de passage 2^{ème} GT-1^{ère} GT : valeur 2015 : 90% (académie +4) / valeur cible en fin de contrat : attendu académique chaque année.
- Taux de passage 2^{ème} pro-1^{ère} pro : valeur 2015 : 81,3% (académie 80 ,7%) / valeur cible en fin de contrat : attendu académique chaque année.
- Taux de passage CAP1-CAP2 : valeur 2015 : 57,9% (académie 72,8%) / valeur cible en fin de contrat : attendu académique.
- Taux de passage des élèves de SEGPA de 2^{ème} pro en 1^{ère} pro : valeur 2015 : 100% / valeur cible en fin de contrat : 100%.

Objectif n°3 : construire le parcours citoyen 6^{ème}-3^{ème} pour faire de l'élève un citoyen responsable

- Impliquer tous les élèves dans la vie du collège.
- Développer des projets citoyens interdisciplinaires.
- Développer l'éducation au développement durable.

Indicateurs retenus

- Nombre de candidats aux CVC : valeur 2015 : 15 / valeur cible en fin de contrat : 20.
- Nombre de projets citoyens interdisciplinaires : valeur 2015 : 5 dont 3 SEGPA / valeur cible en fin de contrat : 1 par niveau collège et 1 par niveau SEGPA.
- Nombre de projets d'éducation au développement durable par niveau : valeur 2015 : 2 projets (6^{ème} et 5^{ème}) / valeur cible en fin de contrat : 1 projet par niveau.

L'établissement et l'académie mobiliseront toutes les ressources qui sont les leurs pour faciliter l'atteinte de ces objectifs. Dans le cadre du dialogue de gestion et de performance, les deux parties s'accorderont sur les conditions de mise en œuvre du contrat.

Fait à Montpellier, le



Le recteur de l'académie de Montpellier



Le chef d'établissement